

Communiqué de presse
Paris, le 4 mars 2019

PME/E.Leclerc : une nouvelle dynamique dans les relations commerciales

Signature d'un accord entre la FEEF et le Mouvement E.Leclerc favorable aux PME françaises

En grande distribution, la consommation ne progresse plus en volume mais change structurellement et qualitativement, portée par la demande de consommateurs de produits locaux, bio, sains et des marques de PME. Ces 12 derniers mois, la croissance des magasins E.Leclerc est portée à 65% par les marques de PME et à 35% par les MDD qui sont fabriquées à 80% par des PME françaises¹.



Le Mouvement E.Leclerc et la FEEF ont donné un nouvel élan aux PME avec la signature d'un accord PME.

Dominique Amirault, président de la FEEF, Jean-François Huet, adhérent E.Leclerc à Blois et responsable national chargé des PME pour le Mouvement E.Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, Président des Centres E.Leclerc, et Bertrand Nomdedeu, directeur achats et supply chain chez E.Leclerc.

Parmi les avancées à retenir :

- **Développer des contrats pluriannuels** pour donner plus de visibilité aux PME sur leur volume d'affaires.
- **Continuer à soutenir, pour la 6ème année consécutive, la trésorerie des 5000 fournisseurs** PME de E.Leclerc en réduisant de 10 jours les délais de paiement par rapport à la loi.
- **Valoriser les entreprises labellisées PME+** « Pour un Monde + Engagé » impliquées dans la RSE via des opérations promotionnelles, des rencontres sourcing et bonnes pratiques RSE, des subventions aux projets EnR.
- **Simplifier les appels d'offre MDD** entre les PME et la Scamark (Entreprise qui développe Marque Repère, la marque ombrelle des MDD E.Leclerc).
- **Fluidifier la relation supply chain** entre les PME et les 16 coopératives régionales par la mise en place d'interlocuteurs dédiés pour discuter, trouver des solutions et aménager les pénalités.
- Réaffirmer le rôle des binômes en région (1 adhérent E.Leclerc² / 1 adhérent FEEF).
- Poursuivre le discernement dans les négociations commerciales.

1 - Source : Nielsen Scantrack sur 12 mois arrêtées fin janvier 2019 – HMSM-Promo-Drive-SDMP

2 - Un adhérent est un prioritaire de magasin adhérent au Mouvement E.Leclerc

« La FEEF croit dans l'approche collaborative et la voie contractuelle pour améliorer le cadre commercial et créer de la valeur. La signature de cet accord majeur avec Leclerc en est l'illustration et permet d'aller plus loin dans la différenciation PME que ce soit en termes de délais de paiement et de contrats pluriannuels. Il marque un nouvel élan dans les relations commerciales entre les PME françaises et Leclerc à mettre en œuvre sur le terrain »

Dominique Amirault, président de la FEEF

Contacts presse

FEEF : Virginie Feuillebois – Tél. : 01 47 42 43 33 – Email : v.feuillebois@feef.org

E. Leclerc : 01 80 18 18 10 – e.leclerc@agencebabel.com

A propos de la FEEF

La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995, rassemble près de 880 entreprises indépendantes ou familiales, fournisseurs du Grand Commerce. Sa vocation est de fédérer, représenter et promouvoir ces dernières auprès des enseignes de la Grande Distribution afin d'être un accélérateur relationnel et de business. Cette démarche se fait toujours dans la construction et le dialogue. De manière plus institutionnelle, la FEEF entend faire valoir le rôle des PME (98% des entreprises françaises) dans la sphère économique et la nécessité de les soutenir par des mesures différenciées pour accélérer leur développement via l'innovation et l'export par exemple. Plus d'information : www.feef.org / @FEEF_France

A propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 691 magasins et 593 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 37,75 milliards d'euros (hors carburant) en 2018. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 20,4 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.